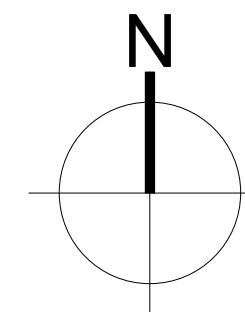


Rue des Mines - L'Huisserie

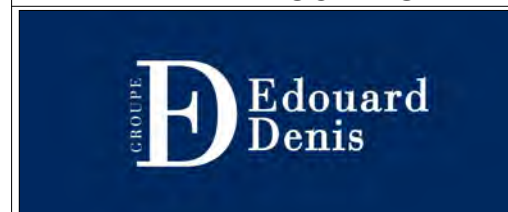
PLAN DE RESERVATION

BEAUMANOIR

NIVEAU 1



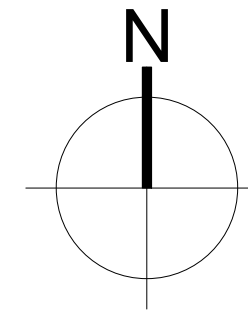
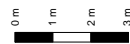
MAÎTRE D'OUVRAGE



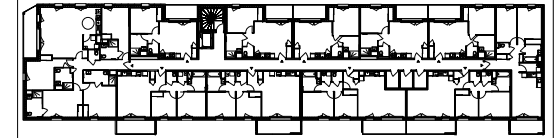
ARCHITECTE



NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décret du 23 mai 1997 (art. 111-2).



NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décret du 23 mai 1997 (art. 111-2).



Rue des Mines - L'Huisserie

PLAN DE RESERVATION

BEAUMANOIR

NIVEAU 2

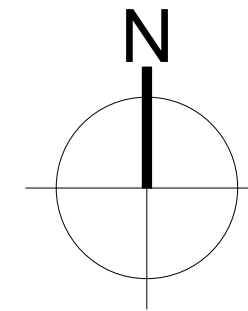
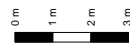


MAÎTRE D'OUVRAGE

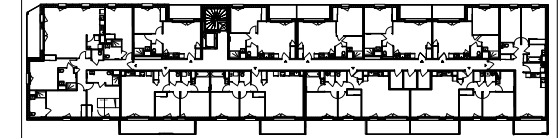
GRUPE **D** Edouard Denis

ARCHITECTE

marianrubió
architecte



NOTA: Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités administratives et/ou techniques de la réalisation en ce qui concerne notamment les dimensions libres. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les pentes, dénivelés, talus, soutènement, enrochements, etc... ne sont pas figurés. Les retombées, soffites, faux-plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements ou la végétation ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au Décret du 23 mai 1997 (art. 111-2).



Rue des Mines - L'Huisserie

PLAN DE RESERVATION

BEAUMANOIR

NIVEAU 3



MAÎTRE D'OUVRAGE

GRUPE **D** Edouard Denis

ARCHITECTE

marianrubió
architecte

ETABLI LE 13/01/2025 INDICE 1